

Polémique autour de la fourniture d'électricité pendant le Ramadan : Où va réellement la taxe contributive de solidarité ?

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 05 MARS 2025

1737

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Du 17 au 25 février 2025, la Commission nationale chargée de rédiger la Charte nationale pour la paix et la réconciliation a mené des consultations avec les différentes forces vives de la nation malienne. L'objectif de ces consultations était de recueillir les contributions de l'ensemble des composantes de la société malienne afin d'élaborer un document reflétant les aspirations communes à la paix et à la réconciliation nationale.

Charte pour la paix et la réconciliation

Consultations

avec le CNT et

les forces vives



Séminaire gouvernemental à la Primature : Renforcer la communication gouvernementale



Succès et Défis : L'Alliance du Sahel Poursuit son Chemin

Malikilé

Votre Quotidien numérique
d'information et de communication



RAMADAN2025

L'équipe de votre journal numérique "Malikilé" vous souhaite un mois de Ramadan béni, rempli de paix, de spiritualité et de partage.

Que ce mois sacré soit l'occasion de renforcer les liens et de prier pour la prospérité de notre cher Mali. Ramadan Kareem à tous et à toutes.

P.8



P.12



P.17



Une /

Charte pour la paix et la réconciliation : Consultations avec le CNT et les forces vives

P.4

Brèves /

Palais présidentielle de Niamey : Cérémonie solennelle de montée des couleurs du Niger et de l'AES

P.8

Succès et Défis : L'Alliance du Sahel Poursuit son Chemin

P.8

KOULOUBA : Première levée des couleurs de la Confédération des États du Sahel (AES)

P.9

Séminaire gouvernemental à la Primature : Renforcer la communication gouvernementale

P.9

Actualité /

Recettes fiscales 2024 : La DGI a pesé 1318 milliards FCFA et 56.6 % des recettes de l'Etat

P.12

Polémique autour de la fourniture d'électricité pendant le Ramadan : Où va réellement la taxe contributive de solidarité ?

P.14

Politique /

Grand tollé autour de la sortie de l'ancien premier ministre : Choguel veut-il se victimiser, ou dispose-t-il de soutiens hauts placés ?

P.17

Réconciliation Nationale : Le CNT s'assume et plaide pour le référendum19

P.19

Culture & société /

Un drame familial secoue la communauté de Bauchi : Une jeune femme tuée lors d'une dispute conjugale

P.22

International /

Ghana : Rencontre entre le président ghanéen et le président de la Commission de la Cédéao

P.23

Sénégal : L'ancien président Macky Sall accusé de graves actes de gestion

P.24

Deux Sessions politiques chinoises 2025 : L'IA et l'innovation au cœur des échanges

P.25

Sport /

Stage des Nouveaux arbitres FIFA-CAF en Égypte : Alima Diarra, la fierté du Mali

P.27

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko

Charte pour la paix et la réconciliation

Consultations avec le CNT et les forces vives

Du 17 au 25 février 2025, la Commission nationale chargée de rédiger la Charte nationale pour la paix et la réconciliation a mené des consultations avec les différentes forces vives de la nation malienne. L'objectif de ces consultations était de recueillir les contributions de l'ensemble des composantes de la société malienne afin d'élaborer un document reflétant les aspirations communes à la paix et à la réconciliation nationale.

Sous la direction de l'ancien Premier ministre, la Commission a rencontré un large éventail d'acteurs, notamment les légitimités traditionnelles, les partis politiques, les syndicats, les journalistes, les ordres professionnels, les universités ainsi que les institutions de la République telles que la Cour constitutionnelle, la Cour suprême, le Haut conseil des collectivités et le Conseil national de Transition.

Ces consultations ont donné lieu à de nombreuses recommandations. Les légitimités traditionnelles ont notamment suggéré que la nouvelle charte devienne un document de politique nationale, tandis que les partis politiques ont plaidé pour la libération des détenus politiques, un soutien financier régulier inscrit au budget de l'État pour les partis politiques et la fin de la campagne de dénigrement à leur rencontre. Le Conseil national du Patronat du Mali a quant à lui insisté sur la stabilité politique, le retour à l'ordre constitutionnel et le respect des libertés individuelles et collectives.

Les médias ont également exprimé leurs préoccupations, dénonçant le musèlement des médias et mettant en avant la nécessité de régler la question de l'Aide à la presse. Le

Conseil National de Transition a exprimé le souhait que le document final soit soumis à l'approbation du peuple par voie référendaire.

Des tensions ont émergé lors de la restitution des travaux du Comité de rédaction de la Charte pour la paix, menés par l'ancien Pre-

mier ministre Ousmane Issoufi Maïga. Le Conseil national de Transition a proposé une initiative référendaire pour éviter toute polémique, suscitant des débats au sein de l'organe législatif dirigé par l'honorable Malick DIAW.

Au final, les recommandations recueillies par la commission du projet de charte pour la paix et la réconciliation reflètent les aspirations de la société malienne en matière de retour à l'ordre constitutionnel, de fin des poursuites judiciaires contre les leaders politiques exilés et de respect des libertés individuelles et collectives. Le processus de consultation se poursuit dans l'optique de parvenir à une paix véritable et durable au Mali. Le Conseil National de Transition propose que le Projet de Charte nationale pour la Paix et la Réconciliation nationale soit soumis à un référendum après son adoption définitive par voie législa-



tive, conformément à l'article 60 de la Constitution du 22 juillet 2023.

Cette décision a été annoncée par la 5ème vice-présidente Raky Talla au nom du président du Conseil National de Transition.

Cette initiative vise à obtenir l'adhésion du peuple malien à un document aussi crucial que la Charte nationale, dans un souci de légitimité et de participation démocratique. En effet, le CNT, composé de députés nommés, a été au cœur de débats sur sa légitimité, notamment en raison de controverses telles que les récentes polémiques sur les indemnités des membres.

Le choix d'organiser un référendum permettrait à chaque citoyen malien de se prononcer sur le contenu et l'avenir du pays, au-delà des considérations internes au CNT. Il s'agit également de renforcer le tissu social face aux crises locales qui affectent le Mali. Bien que la Constitution autorise la validation parlementaire, la question de la réconciliation est suffisamment sensible pour justifier le recours à un référendum.



Le Président Ousmane Issoufi Maiga a souligné que les conclusions des concertations en cours détermineront si le référendum sera effectivement organisé, suite au précédent vote positif de 2023 qui a recueilli plus de 90% des suffrages. Cette démarche traduit la volonté

du CNT de garantir une légitimité populaire à un enjeu aussi crucial que la paix et la réconciliation nationale au Mali.

Yacouba Ongoiba



■ Kassoum Thera



Apparemment dans les cinq pays en transition en Afrique personne ne veut laisser pour que quelqu'un puisse prendre

Un couple d'officiers à la présidence du Gabon, Oligui Nguema ancien commandant de la garde Républicaine et son épouse Zita NGuema Colonel des Douanes

■ Tahirou J. Bah



Tahirou J. Bah est à Segou Medine.
L'électricité est presque à 20h / 24h à Ségou - Médine
Abdoul Niang, Le Général de Division Dr Abdoulaye Maiga parle, mais ne bavarde pas hein !

■ KING KETE COMMUNICATION



Les plus beaux jouent un rôle très qualifiables, lui c'est #bintou yoro diakite sous le personnage du génie qui a permis à #binton coulily de se doter des pouvoirs surnaturels dans le film les rois de segou, longue à vous l'homme à multiples talent
N'OUBLIEZ PAS DE VOUS ABONNE SUR LA PAGE KING KETTE COMMUNICATION @super fans
Entreprise MAMA
Consultant en immigration
Description : nous travaillons en tant que consultant ou conseiller spécialisé en immigration, en aidant les personnes à naviguer dans les démarches administratives, telles que l'obtention d'une inscription universitaire ,de visas, de permis de séjour, ou de travail.
Compétences requises : notre Connaissance approfondie des lois belges en matière d'immigration, des démarches administratives et des politiques relatives aux travailleurs étrangers nous permettent d'obtenir des résultats.
Info line : 0032484948556

Les plus beaux jouent un rôle très qualifiables, lui c'est #bintou yoro diakite sous le personnage du génie qui a permis à #binton coulily de se doter des pouvoirs surnaturels dans le film les rois de segou, longue à vous l'homme à multiples talent
N'OUBLIEZ PAS DE VOUS ABONNE SUR LA PAGE KING KETTE COMMUNICATION @super fans
Entreprise MAMA
Consultant en immigration
Description : nous travaillons en tant que consultant ou conseiller spécialisé en immigration, en aidant les personnes à naviguer dans les démarches administratives, telles que l'obtention d'une inscrip-

tion universitaire ,de visas, de permis de séjour, ou de travail.
Compétences requises : notre Connaissance approfondie des lois belges en matière d'immigration, des démarches administratives et des politiques relatives aux travailleurs étrangers nous permettent d'obtenir des résultats.
Info line : 0032484948556

■ Moussa Drissa Guindo



COIN DU DROIT

Quel est le rôle de la police judiciaire dans la procédure pénale ?
Travaillant sous le contrôle des magistrats, la police judiciaire est chargée de la mise en œuvre concrète de l'enquête dans la procédure pénale. Elle constitue à ce titre l'un des principaux auxiliaires du juge.
La police judiciaire désigne l'autorité chargée de constater les infractions, d'en rechercher les auteurs et de rassembler les preuves. Ses membres sont des fonctionnaires dotés de la qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire. Tous les policiers ne sont donc pas chargés d'une mission de police judiciaire, et la police judiciaire n'est pas uniquement composée de policiers. Certains gendarmes, mais encore les maires et leurs adjoints possèdent la qualité d'officier de police judiciaire.
La police judiciaire a une mission d'investigation et de répression des infractions. Dans l'exercice de leur mission d'enquête, les officiers de police judiciaire peuvent recourir à certains moyens de coercition : garde à vue, perquisition, saisie. Ils exercent ces prérogatives dans un cadre juridique particulièrement précis et sous le contrôle de l'autorité judiciaire, gardienne de la liberté individuelle. Par ailleurs, la police judiciaire doit recevoir les plaintes déposées par les victimes d'infractions et les transmettre le cas échéant au service territorialement compétent.
La mission de la police judiciaire est à distinguer de celle de la police administrative qui a une mission de prévention des infractions et de maintien de l'ordre.

Concrètement, l'exercice par la police judiciaire de sa mission est dirigé, pendant la phase d'enquête, par le procureur de la République, et, pendant l'instruction, par le juge d'instruction. Ces magistrats sont notamment compétents pour autoriser, contrôler ou prescrire certaines mesures attentatoires aux libertés.
Quelle est la différence entre la police administrative et la police judiciaire ?
La police administrative intervient pour éviter (ou interdire) un possible trouble à l'ordre public et pour assurer la bonne mise en œuvre de la réglementation. La police judiciaire intervient pour réprimer un trouble à l'ordre public.
Moussa Drissa Guindo votre serviteur.



■ aBamako.com




Les ex Président Directeur général (PDG) de la Compagnie malienne pour le développement du textile (CMDT) Ousmane Amion Guindo, Tiéna Coulibaly, Baba Berthé, Kalifa Sanogo...sont sur la sellette. Ils ont été inculpés de détournement et non-respect de l'échéance de remboursement d'un prêt, dans l'affaire du plan social 2003 des compressés social de la CMDT, par le 9ème cabinet d'instruction du Pôle économique et financier. Le même verdict a été entériné par la Cour d'appel. Cette affaire de détournements de l'argent des pauvres travailleurs de la CMDT victimes du système qui, a trainé devant la justice depuis plus de vingt (20)



■ Malick Konate



C'est quel réseau d'interconnexion ? La Guinée ? Le Burkina ou la Côte d'Ivoire ?
#Bèki_Takè



ENERGIE DU MALI SA

Secrétariat Général

COMMUNIQUE

La Société Énergie du Mali-SA (EDM-SA) informe le public qu'à la suite d'un défaut sur le réseau de transport, le service connaît actuellement des perturbations sur une partie du réseau interconnecté.

EDM SA rassure les usagers que ses services sont à pied d'œuvre pour réduire les impacts des perturbations et rétablir une situation normale.

La Direction Générale présente ses sincères excuses pour les désagréments causés et qui sont indépendants de sa volonté.

Bamako, le 03 mars 2025

La Direction Générale

+223 20 22 36 21 | fax : +223 20 22 04 30 | secretariatgeneral@edmsa.ml | BP69 | Square Patrice Lumumba, Bamako-Mali
www.facebook.com/SOCIETEEDM.SA/

#Mali : Informez le gouvernement que le problème n'est pas la communication, mais plutôt les actions. Aucune communication ne peut remplacer les actions après 4 ans de tâtonnements sans tête ni queue. Ne vous fatiguez pas à élaborer un plan de communication pour dissimuler la situation ; celui-ci sera déconstruit sans actions concrètes. La propagande ne peut pas gouverner un pays.
#Bèki_Takè #Propagande

■ Alou Badra Haïdara



On risque de passer tout le mois par des communiqués de perturbations des réseaux

Palais présidentielle de Niamey : Cérémonie solennelle de montée des couleurs du Niger et de l'AES



Le lundi 03 mars 2025, au palais de la présidence, le Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) et chef de l'État, le général de brigade Abdourahamane Tiani a présidé une cérémonie solennelle de montée des couleurs du Niger et du drapeau de l'Alliance des États du Sahel (AES).

Cette cérémonie a vu la participation des membres du CNSP, des membres du gouvernement, des représentants des institutions de la république, des diplomates accrédités au Niger, des leaders religieux, des chefs traditionnels, des représentants d'organisations et d'associations socio-professionnelles, ainsi que des membres de la société civile.

L'étendard de la confédération des États du Sahel a été hissé aux côtés du drapeau du Niger à la présidence de la république. Le ministre directeur de cabinet du président du CNSP, Dr. Soumana Boubacar, a souligné l'importance de cet événement en déclarant : "C'est un jour important, aujourd'hui nous avons avancé dans la concrétisation de notre confédération". Il a également annoncé que d'autres étapes suivront pour renforcer l'unité au sein de la confédération.

Ce drapeau, de forme rectangulaire, a un fond vert avec le logo de la confédération au centre. La couleur verte est symbolique de l'espoir, de la prospérité, de la renaissance et du renouveau. Elle représente les immenses ressources naturelles de l'espace confédéral pour un avenir de prospérité partagée.

L'Alliance des États du Sahel a été créée le 16 septembre 2023, suite à la menace de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) d'intervenir militairement pour rétablir l'ordre après le renversement du régime en place. Le drapeau de la confédération a été présenté au chef de l'État malien, le général d'armée Assimi Goita, en tant que président en exercice de l'Alliance des États du Sahel le 24 février 2025, après avoir été validé par les chefs d'État de l'AE.

Arouna Sidibé

Succès et Défis : L'Alliance du Sahel Poursuit son Chemin



Le président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a affirmé lors de la montée des couleurs de la Confédération des États de l'Alliance du Sahel (AES) que malgré les obstacles rencontrés, l'organisation poursuit son chemin avec détermination. Lors de cet événement solennel à Ouagadougou, le président Traoré a souligné l'importance de la persévérance dans la construction d'un avenir meilleur pour les peuples de la région.

Créée le 16 septembre 2023, l'AES regroupe le Burkina Faso, le Mali et le Niger et a pour objectif principal de défendre la souveraineté des États membres et de lutter contre le terrorisme dans le Sahel. Dès le début, certains ont exprimé des doutes quant à la viabilité de cette alliance entre des pays considérés comme économiquement faibles. Cependant, le président Traoré a souligné que ces sceptiques sont désormais forcés de reconnaître les progrès réalisés par l'organisation. Le capitaine Traoré a souligné le courage nécessaire pour remettre en question les normes établies et pour amorcer des changements significatifs. Il a souligné que malgré les moqueries et les critiques, l'Alliance du Sahel a choisi une voie différente et continue d'évoluer positivement. Il a également mis en avant la détermination de l'organisation à réaliser les aspirations des peuples de la région, malgré les défis rencontrés sur le chemin.

La Confédération des États de l'Alliance du Sahel affirme sa volonté de persévérer et de surmonter les obstacles pour atteindre ses objectifs. Sous la direction du président Traoré, l'AES continue de s'affirmer comme un acteur majeur dans la région du Sahel, démontrant que l'unité et la solidarité peuvent conduire à des réalisations significatives, même dans des circonstances difficiles.

Arouna Sidibé

www.malikile.com

KOULOUBA : Première levée des couleurs de la Confédération des États du Sahel (AES)



Le Président de la Transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Chef de l'État et Président de la Confédération des États du Sahel (AES), a présidé la traditionnelle cérémonie de levée des couleurs à Koulouba, ce lundi 3 mars 2025.

Cet événement a été marqué par une première historique : la montée inaugurale du drapeau de l'AES, symbole de l'unité et de la solidarité entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

La cérémonie a rassemblé de hautes personnalités de l'État, parmi lesquelles le Président du Conseil national de Transition, le Général de Corps d'Armée Malick DIAW, le Premier ministre, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Chef du Gouvernement, le Général de Division Abdoulaye MAIGA, ainsi que l'ensemble des membres du Gouvernement.

Des diplomates accrédités au Mali ont également pris part à cette cérémonie solennelle, témoignant de l'importance de ce moment dans le processus d'intégration régionale.

Le Chef de l'État a saisi cette occasion pour saluer le drapeau malien aux côtés du tout nouveau drapeau de la Confédération des États du Sahel, officiellement adopté le 22 février dernier par les Chefs d'État de l'AES. Par ailleurs, cette cérémonie ne s'est pas limitée à Bamako : elle s'est tenue simultanément au Niger et au Burkina Faso, sous la présidence respective du Capitaine Ibrahim TRAORÉ, Président du Faso, et du Général Abdourahmane TIANI, Président du Niger.

Cet acte solennel marque une nouvelle étape dans la construction et la consolidation de l'AES. Il envoie également un message symbolique fort d'unité, de fraternité et de détermination des peuples malien, burkinabé et nigérien à avancer ensemble vers une intégration plus poussée. Cette montée des couleurs illustre la volonté des dirigeants et des populations de ces trois pays de renforcer leur coopération politique, économique et sécuritaire pour un avenir commun stable et prospère.

Source: Présidence de la République

Séminaire gouvernemental à la Primature : Renforcer la communication gouvernementale



Le Gouvernement de la Confédération des États du Sahel a récemment lancé des journées de renforcement des capacités sur la communication gouvernementale, sous la présidence du Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga. Ces journées, qui se déroulent du 3 au 6 Mars 2025, ont pour objectif d'améliorer la communication interne et externe du gouvernement afin de mieux informer les citoyens, renforcer la cohésion sociale et protéger les intérêts nationaux dans un contexte de crise multidimensionnelle.

Lors du séminaire gouvernemental, plusieurs intervenants ont partagé leurs expertises sur les enjeux et les perspectives de la communication gouvernementale, mettant en avant l'importance de coordonner les actions de communication pour atteindre les missions et objectifs du Gouvernement. Le Chef du Gouvernement a souligné la nécessité de riposter vigoureusement à la guerre informationnelle et de susciter l'adhésion plutôt que de subir passivement les attaques médiatiques.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'apaisement du climat social, conformément aux huit axes stratégiques définis par le Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta. En renforçant la communication gouvernementale, le Gouvernement vise à instaurer une paix sociale durable, en garantissant une communication efficiente, efficace et responsable.

Les résultats attendus de ces journées de renforcement des capacités contribueront à rendre la communication gouvernementale plus fluide et cohérente, en créant un cadre de collaboration harmonieux entre les acteurs de la communication gouvernementale et l'écosystème de la communication. En mobilisant l'ensemble des parties prenantes, ces actions de communication visent à assurer une paix sociale pérenne dans un contexte de défis sécuritaires et de terrorisme médiatique.

La communication gouvernementale apparaît comme un levier essentiel pour préserver les intérêts nationaux, renforcer la cohésion sociale et édifier les populations face aux défis actuels. Par une communication efficiente, efficace et responsable, le Gouvernement entend répondre de manière adéquate aux enjeux de notre époque et contribuer à la construction d'un avenir plus stable et prospère pour la Confédération des États du Sahel.

Fatou Sissoko

Agir pour
un sourire

16^{ème} Edition



Appel aux dons volontaires

Les volontaires en aide aux démunis,
lancent la 16^{ème} édition de l'opération
"Agir pour un sourire"

200 familles comptent sur
votre parrainage.

1 panier =

Argent + Nature

25 000 F Cfa

25 kg de riz
10 kg de sucre
5L d'huile
1 paquet de thé

Rejoignez-nous en devenant volontaire

Orange Money : +223 76 17 72 62 / 76 01 18 69 / 74 74 27 61



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA


- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Recettes fiscales 2024: La DGI a pesé 1318 milliards FCFA et 56.6 % des recettes de l'Etat



Au titre de l'année 2024, la Direction générale des Impôts (DGI) a atteint et même dépassé ses objectifs de recettes. En effet, sur une prévision annuelle de 1 260 milliards de F CFA, la DGI a mobilisé 1 318,604 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 104,65 % et un écart positif de 58,604 milliards de FCFA. Ainsi, la DGI totalise à elle seule, à l'analyse du tableau des recettes fiscales par service d'assiette et de recouvrement, un taux de mobilisation de 56.6 % au titre des années 2024-2025. Il s'agit d'une performance exceptionnelle qui intervient dans un contexte fortement marqué par les effets de la crise économique et de la situation sécuritaire contraignante du pays. En

se référant au tableau produit par la Division Prévision et Recettes de la Direction de la Planification des Etudes et du Suivi (DPES), l'exercice 2024 affiche le plus fort taux de réalisation annuelle sur la décennie 2014-2024 pour le compte de la DGI. Ainsi, le niveau des recettes de l'année 2024 reste globalement supérieur à ceux des deux derniers exercices, avec des écarts positifs de 147,617 milliards de FCFA par rapport à 2023 et de 328,75 milliards de FCFA par rapport à 2022. Cela correspond à des taux de croissance respectifs d'environ 13% et 33,21%. Concernant les trois grandes masses d'impôts (impôts directs, impôts indirects et droits d'enregistrement et de timbre), la plus grande performance est

constatée au niveau des impôts indirects, avec des recouvrements de 115,17%, correspondant au montant de 517,21 milliards F CFA. Ils sont suivis par les droits d'enregistrement et de timbre qui s'élèvent à 42,61 milliards de FCFA, soit 107,82% des prévisions. Quant aux impôts directs, ils ont connu une baisse légère de 1,64 point de pourcentage par rapport à l'objectif de recettes de l'année, c'est-à-dire 727,29 milliards de FCFA au 31 décembre 2024 sur une prévision de 771,40 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 94,28%. L'apport de chaque structure opérationnelle dans la mobilisation des recettes de la DGI, au titre de l'exercice 2024.

Cap sur 2025

En dépit d'un environnement socio-économique difficile et complexe, les performances de la DGI en font un maillon essentiel et la hissent à une place prépondérante dans le mécanisme du Budget Général de l'Etat. Ainsi, dans le projet de loi des Finances 2025, les prévisions de recettes de la Direction Générale des Impôts sont fixées à 1 387 milliards de FCFA, à cause de ses résultats louables des dernières années, fruit du leadership gagnant de l'équipe dirigeante de l'administration fiscale, de l'engagement des agents des services des Impôts ainsi que des mesures de réformes préconisées par les différentes missions d'assistance technique.

La DGI compte poursuivre la mise en œuvre de ces différentes mesures, en mettant notamment l'accent sur le suivi rapproché de la performance des structures par l'extraction automatique des indicateurs de performance et la mise en œuvre de certaines réformes, telles que la réforme organisationnelle de la DGI, l'introduction de la facture normalisée, le développement des télé-procédures, la fiscalisation des secteurs agricole informel et des nouvelles économies, l'amélioration du civisme fiscal, le dénouement rapide des contentieux fiscaux, la rationalisation des exonérations fiscales à travers le toilettage de l'annexe au Code Général des Impôts (CGI). A cela s'ajoute la révision du Code minier adopté en 2023, qui vise à optimiser les ressources minières du Mali.

Source : Cellule Relations Publiques et Communications Source : DPES



malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

74% Malikile
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Polémique autour de la fourniture d'électricité pendant le Ramadan : Où va réellement la taxe contributive de solidarité ?

Depuis le début du mois sacré du Ramadan, les fidèles musulmans du pays ont entamé leur jeûne malgré la vague de chaleur torride qui sévit. En prévision de ce mois important, le gouvernement a exercé une pression sur l'EDM (Énergie du Mali) pour améliorer la fourniture d'électricité à la population. L'EDM a ainsi présenté un plan Rama-

dan garantissant 19 heures d'électricité par jour, sous réserve que le gouvernement assure l'approvisionnement en carburant nécessaire au bon fonctionnement des centrales électriques.

Cependant, la mise en place d'une taxe contributive de solidarité par le gouvernement pour

financer des projets d'infrastructures de base et de développement social a suscité une vive polémique. Les Maliens se questionnent sur la destination réelle des fonds collectés. Le ministre de l'Énergie et de l'Eau, Boubacar Diané, a tenté d'expliquer que cette taxe contribuera à financer les 19 heures d'électricité, en faisant référence aux sacrifices





consentis par la population dans d'autres domaines.

Cependant, des zones d'ombre persistent quant à l'utilisation des ressources du Fonds de soutien aux projets d'infrastructures de base et de développement social. Une correspondance du ministre de l'Économie et des Finances datée du 28 février reporte une nouvelle fois la mise en vigueur de la taxe, tout en précisant que les montants collectés devront être versés dans un compte bancaire spécifique à la Banque Nationale de Développement Agricole.

Cette situation soulève des interrogations quant à la transparence et à la gestion des fonds publics destinés à assurer une fourniture adéquate d'électricité pendant le Ramadan. Les Maliens restent perplexes face à cette complexité et à l'opacité entourant cette initiative gouvernementale. Une communication claire et une clarification des objectifs du Fonds de soutien aux projets d'infrastructures de base et de développement social sont es-

sentielles pour restaurer la confiance de la population.

Dans ce contexte communicationnel trouble, les Maliens ont débuté le Ramadan avec une certaine méfiance envers les promesses gouvernementales en raison des coupures d'électricité persistantes et des contradictions dans les prises de parole publiques. Le report annoncé de la taxe n'a pas non plus rassuré la population.

Malgré l'espoir suscité par le Plan Ramadan de l'Électricité du Mali (EDM), les attentes étaient mitigées quant à la capacité de l'entreprise à fournir les 19 heures d'électricité promises. Cependant, le premier jour de jeûne a été une agréable surprise pour de nombreux fidèles musulmans, avec une disponibilité de l'électricité plus importante que d'habitude dans de nombreux quartiers de Bamako, suscitant même des inquiétudes. Bien que l'uniformité dans le respect des 19 heures d'électricité ne soit pas garantie dans tous les quartiers, de nombreux témoignages à Ba-

mako et dans d'autres régions du Mali soulignent une amélioration significative, voire très positive, qu'il convient de consolider.

Cette réussite de l'EDM démontre que le défi d'assurer un approvisionnement énergétique plus stable et durable pour le pays n'est pas insurmontable, à condition que l'entreprise soit soutenue dans ses efforts de production et de distribution, notamment en garantissant l'approvisionnement en carburant.

Il est maintenant clair pour la population que la responsabilité ne repose pas uniquement sur l'EDM, mais également sur le gouvernement, qui a la capacité d'assurer l'électricité aux citoyens, que la taxe soit appliquée ou non. Ce début positif laisse espérer une continuité dans l'amélioration de la situation énergétique du pays, et il convient de suivre de près l'évolution de cette affaire.

Ibrahim Sanogo



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Grand tollé autour de la sortie de l'ancien premier ministre : **Choguel veut-il se victimiser, ou dispose-t-il de soutiens hauts placés ?**



Jamais une sortie d'un ancien premier ministre n'a été aussi virulente, aussi audacieuse que celle de Choguel K Maiga contre celui qui l'a nommé en 2021 envers et contre tout. En effet, Le Président de la transition le général d'armée Assimi Goita en a pris pour son grade ce samedi 22 février 2025, tant les révélations étaient fortes. Pour rappel, ce 22 février 2025 restera gravé dans les annales de l'histoire récente du Mali, car pour la première fois un ancien premier ministre s'est adonné à une diatribe vexatoire contre le Président de la transition dans une tribune

faite pour la circonstance. Il a fait des révélations fracassantes et a même menacé d'en faire encore car dit-il il n'est qu'à 50 % de révélations. La question que bon nombre d'observateurs se posent est celle de savoir si l'ancien Premier ministre n'a pas de soutiens hauts placés au sommet de l'Etat qui le protègent contre d'éventuels ennuis policiers ou judiciaires ou veut-il se victimiser ?

Pour moins que cette sortie virulente certaines personnalités se sont retrouvées le lendemain devant le procureur avec des lourdes charges

pour atteinte au crédit de l'Etat, tentative de déstabilisation des institutions, activités subversives tendant à affaiblir le pays, bref une kyrielle d'accusations toutes susceptibles de constituer des faits graves pouvant envoyer quelqu'un en prison. Et pourtant l'ancien PM n'a pas été pour le moment inquiété, encore moins convoqué. Serait-il dans des bonnes grâces ou veut-il se victimiser ? Cette question mérite d'être posée. Selon certaines indiscretions, le PM Choguel K Maiga surferait sur une probable tension entre certaines autorités pour enfoncer le clou. D'autres sources parleraient



de son souhait de se faire arrêter pour se victimiser et s'attirer la sympathie des maliens. Sinon comment comprendre que l'ancien PM puisse se livrer à ces critiques aussi acerbes à l'encontre de la première institution du pays sans être nullement interpellé ou tout au moins convoqué par le procureur. En ne le faisant pas on donne de la matière aux détracteurs de la transition, qui n'hésiteront plus à parler d'une certaine fébrilité du régime ou de la tension entre les auteurs du coup d'Etat qui ne semblent plus regarder dans la même direction quant à la gestion du pays. A qui profite cette désunion ? Certainement aux détracteurs du régime dont l'ancien PM Choguel K Maiga.

La question que bon nombre d'observateurs se posent est celle de savoir si l'ancien Premier ministre n'a pas de soutiens hauts placés au

sommet de l'Etat qui le protègent contre d'éventuels ennuis policiers ou judiciaires ou bien il veut se victimiser ?

En véritable animal politique rusé l'ancien PM pourrait même jouer sur les deux tableaux pour ensuite tirer profit d'une situation trouble. En effet, il est fort probable que les hautes autorités du pays en l'occurrence les auteurs du coup d'état ne fument plus ensemble le calumet de l'union, de la cohésion et de la paix. En tout cas les rumeurs les plus folles et les plus persistantes font état de deux clans qui se regardent désormais en chiens de faïence. L'ancien PM jouerait-il sur cette discorde pour enfoncer le clou et pouvoir tirer un profit politique de la situation, surtout qu'il n'a jamais renoncé à ses ambitions d'être président de la République. Le temps permettra d'en savoir

plus, mais d'ores et déjà sa sortie portera un coup dur à la crédibilité de la première institution et semble montrer une certaine fébrilité du pouvoir.

En Définitive, cette cacophonie au sommet de l'Etat n'est que le résultat d'une gestion « quinquipartite », c'est-à-dire à cinq d'un pouvoir qui n'aurait dû revenir qu'à un seul en temps normal. C'est pourquoi le Président de la transition a tout intérêt à organiser les élections pour sortir non seulement de ce flou artistique, mais aussi doter le pays d'institutions véritablement légitimes et légales, pour le plus grand bonheur du peuple malien.

Yousouf Sissoko
Source : L'Alternance

Réconciliation Nationale: Le CNT s'assume et plaide pour le référendum



L'organe législatif était au cœur d'une confusion, lors de la restitution du comité des travaux Comité de rédaction de la Charte pour la paix, sous la conduite de l'ancien PM Ousmane Issoufi Maïga. Certes tout est rentré dans l'ordre, mais force est d'admettre que le CNT n'est pas blâmable d'avoir opté pour une autre initiative référendaire en vue d'éviter une polémique.

L'organe dirigé par l'honorable Malick DIAW s'est notamment retrouvée sous les projecteurs suite à un récapitulatif des recommandations recueillies par la commission du projet de charte pour la paix et la réconciliation. Sauf que l'unique doléance émise par le CNT sera

entremêlée aux traditionnelles revendications de la classe politique en rapport avec le retour à l'ordre constitutionnel, la fin des poursuites judiciaires contre les leaders de premiers plans exilés, etc. «Le Conseil National de Transition souhaite que le Projet de Charte nationale pour la Paix et la Réconciliation nationale soit soumis, après sa formalisation par voie législative pour son adoption définitive, à un référendum en vertu des dispositions de l'article 60 de la Constitution du 22 juillet 2023 pour s'assurer de l'accompagnement du peuple malien », peut-on lire dans le message véhiculé par la 5ème vice-présidente Raky Talla au nom du président de l'organe législatif.

Loin d'une fuite en avant, la représentation nationale a ainsi opté pour le juste milieu. Et pour cause : de sa création à ce jour, l'organe législatif n'a eu de cesse de se retrouver au cœur d'un débat de légitimité du fait d'être composé de députés nommés. Un format qui a provoqué la controverse dont la récente polémique sur les indemnités. Autant de considérations ayant conduit les législateurs de transition à botter en touche sur la validation du projet de Charte. Au risque d'ouvrir la brèche aux remises en cause de la légitimité du document, à un moment où l'image de l'organe législatif de transition est déjà écorchée par les sorties médiatiques de membres. D'aucuns sont



même devenus des fous du net à force d'être abonnés aux polémiques. L'arrogance de quelques députés nommés n'a pas arrangé les choses auprès d'une population qui parle

d'une réduction des avantages parlementaires mais aussi de dissolution aux fins de recomposition de la législature.

Dans un tel contexte, le référendum a le mérite de permettre à chaque Malien de s'exprimer via les urnes et de s'affirmer au-delà du cadre des corporations constitutives du CNT. Chacun en aurait l'opportunité de s'assumer en se prononçant sur le devenir du pays pour que survive le tissu social face aux incessantes crises locales qui secouent le Mali. Certes la constitution permet aux présidents de recourir au parlement pour la validation, mais le sujet de la réconciliation est également assez sensible pour justifier la posture de l'organe législatif de transition.

Il faut toutefois attendre les conclusions finales des concertations pour savoir si le référendum reprendra du service après le OUI de 2023 qui a pesé plus de 90% des suffrages.

I KEÏTA
Source : Le Témoin





COMMUNIQUÉ INPS

Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction générale l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens que le contrôle annuel de leur existence physique s'effectuera du 1er Septembre au 30 novembre 2024.

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de faire parvenir les pièces suivantes dans les lieux de paiement habituels avant **le 30 Novembre 2024 (délais de rigueur)** :

Pour les retraités :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Attestation de non-imposition.

Pour les conjoints survivants :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Certificat de non remariage.

Pour les rentiers :

- Certificat de vie.

La Direction générale de L'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 19 Août 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Un drame familial secoue la communauté de Bauchi: Une jeune femme tuée lors d'une dispute conjugale

Le calme de la localité de Fadamam Mada, Bauchi, a été brisé par un tragique incident survenu le 1er mars dernier. Wasila Abdullahi, une jeune femme de 24 ans, a perdu la vie lors d'une violente dispute avec son mari, Alhaji Nuru Isah, âgé de 50 ans. Ce drame, survenu en pleine nuit, a profondément choqué la population et a conduit le commandement de la police de l'État de Bauchi à ouvrir une enquête approfondie.

Selon les premiers éléments de l'enquête, la dispute aurait éclaté entre le couple suite à un différend concernant les préparatifs du repas du Ramadan. Le ton est monté rapidement entre les deux époux, et la situation a dégénéré lorsque le mari aurait agressé violemment sa seconde épouse, Wasila, à coups de fouet. Malheureusement, la jeune femme n'a pas survécu à ses blessures et a été déclarée morte à son arrivée à l'hôpital.

Les autorités policières ont rapidement réagi en arrêtant le mari, Alhaji Nuru Isah, et en saisissant le fouet utilisé comme preuve de l'agression. Le corps de la victime a été transféré à la morgue en attendant une autopsie qui permettra de déterminer les causes exactes de son décès.

Le commissaire de police de l'État de Bauchi, Auwal Musa Muhammad, a vivement condamné cet acte de violence et a assuré à la population que justice sera rendue dans cette affaire. Il a également réaffirmé l'engagement des forces de l'ordre à lutter contre les violences conjugales et à protéger les victimes de maltraitance.

Cette tragédie met en lumière la nécessité de sensibiliser la société à la prévention des violences domestiques et de promouvoir le respect et l'égalité au sein des foyers. En ces moments difficiles, la communauté de Bauchi est appelée à se mobiliser pour soutenir la famille de la victime et pour condamner fermement toute forme de violence conjugale.

Fatou Sissoko



Ghana : Rencontre entre le président ghanéen et le président de la Commission de la Cédéao

Le président ghanéen John Dramani Mahama a reçu en audience le président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), Dr Omar Alieu Touray, le 26 février 2025 à Jubilee House à Accra. Au cœur de leurs discussions se trouvait la question du retrait envisagé du Burkina Faso, du Niger et du Mali de la Cédéao. Les deux dirigeants ont également évoqué le plan de contingence en cours d'élaboration, les préparatifs pour le 50ème anniversaire de l'organisation et le Sommet spécial sur l'avenir de la région.

Le Dr Touray a souligné l'engagement continu de la Cédéao à soutenir les États membres dans le renforcement de la gouvernance, de l'intégration économique et de la sécurité régionales. Il a également félicité le président Mahama pour sa récente victoire électorale. De son côté, le président ghanéen a réaffirmé son soutien total à la Cédéao, soulignant que le Ghana continuera à encourager le dialogue avec les trois pays concernés pour promouvoir la paix et la stabilité régionales. Cette rencontre s'inscrit dans la lignée de la politique régionale active mise en place par le président

Mahama depuis son accession au pouvoir. En effet, dès son investiture le 21 janvier 2025, il avait annoncé des nominations importantes, dont celle de Larry Gbevlo-Lartey en tant qu'envoyé spécial pour l'Alliance des États sahéliens, démontrant ainsi son engagement à jouer un rôle clé dans les affaires régionales.

Il est à noter que le président Mahama avait exprimé dès le début de son mandat sa volonté de renouer le dialogue avec les membres de l'Alliance des États sahéliens, notamment le Niger, le Mali et le Burkina Faso, dans un contexte de tensions diplomatiques avec la Cédéao. Sa démarche d'ouverture s'était concrétisée par la participation des représentants de ces trois pays à son investiture, marquant ainsi un premier pas vers la résolution des tensions.

Enfin, lors de sa réunion avec le président de la Commission de la Cédéao, John Dramani Mahama a souligné l'importance de réajuster l'organisation face aux réalités géopolitiques actuelles et aux défis mondiaux, tout en exprimant son plein soutien aux festivités du cinquantième de la Cédéao et au Sommet spécial en préparation.

Arouna Sidibé



Sénégal : L'ancien président Macky Sall accusé de graves actes de gestion



L'ex-président sénégalais Macky Sall, qui a dirigé le Sénégal de 2012 à 2024, se retrouve au cœur d'une affaire aux conséquences majeures. Le gouvernement actuel a annoncé que Macky Sall serait appelé devant la justice pour ses actes extrêmement graves dans la gestion du pays. Accusé d'être responsable des faux chiffres révélés dans un rapport sur les finances publiques, il pourrait être le premier ancien chef d'État traduit en justice dans l'histoire post-indépendance du Sénégal en 1960.

Le nouveau régime en place depuis avril prône le souverainisme et la rupture avec l'ancien système, et affirme que Macky Sall devra répondre de ses actes devant la justice. Le porte-parole du gouvernement sénégalais, Moustapha Ndjekk Sarré, a déclaré que Macky Sall est le principal responsable des actes graves qui ont été commis sous sa direction, le comparant même à un chef de gang ayant commis des actes criminels.

La Cour des comptes, institution réputée crédible de la République, a publié un rapport mettant en cause l'ancien pouvoir dans la gestion des finances publiques. Le ministre de la Formation professionnelle, Moustapha Ndjekk Sarré, a souligné que Macky Sall devrait de-

mander pardon pour les faits décrits dans les audits et qu'il reste convaincu que l'ancien président est à l'origine de ces actes.

Malgré son privilège de juridiction en tant qu'ancien président de la République, Macky Sall devra faire face à la justice si les accusations portées contre lui sont avérées. La Haute cour de justice, nouvellement installée par l'Assemblée nationale, pourrait être la juridiction compétente pour juger les cas de haute trahison, dont celui de Macky Sall.

Le rapport de la Cour des comptes souligne que les faits rapportés sont présumés constitutifs de fautes de gestion, de gestions de fait ou d'infractions à caractère pénal. L'encours de la dette publique, le déficit budgétaire recalculé et d'autres éléments financiers remis en question pourraient peser lourdement dans le jugement à venir.

Macky Sall, ancien président du Sénégal, fait face à des accusations sérieuses concernant sa gestion financière pendant son mandat. Son cas sera examiné par la justice, marquant potentiellement un tournant dans l'histoire politique du pays. Monsieur Sall, qui réside actuellement au Maroc depuis son départ du pouvoir, a vivement critiqué le rapport de la

Cour des comptes dans une interview publiée jeudi par le magazine Jeune Afrique. Il a déclaré : "Je rejette catégoriquement ces allégations de falsifications. C'est une manœuvre politique. Nous avons toujours travaillé en toute transparence avec tous nos partenaires. Chaque année, la Cour des comptes a certifié les comptes financiers de l'État du Sénégal. Il est trop facile de venir ensuite dire que tout cela était faux. Tout cela est ridicule." En septembre, le gouvernement sénégalais avait accusé l'ancien pouvoir d'avoir produit de "faux chiffres", notamment concernant la dette et le déficit budgétaire. Macky Sall a déclaré : "Je n'ai peur de rien. Ils peuvent tenter des poursuites s'ils le souhaitent." Le 13 février, les nouvelles autorités sénégalaises ont annoncé la possibilité de poursuites judiciaires à l'encontre des responsables des "manquements graves" révélés par la Cour des comptes. Elles ont également annoncé l'abrogation prochaine de la loi d'amnistie, qui couvrirait les faits liés à des violences politiques entre 2021 et 2024. Cette loi avait été votée en mars dernier à l'initiative de l'ex-président Sall, avant l'élection présidentielle de fin mars ayant conduit à l'élection du président Bassirou Diomaye Faye.

Arouna Sidibé

Deux Sessions politiques chinoises 2025 : L'IA et l'innovation au cœur des échanges

Tout est fin prêt pour l'ouverture des Deux Sessions politiques 2025, l'événement politique annuel majeur en Chine. La session de la Conférence consultative politique du Peuple chinois (CCPPC) débutera mardi 4 mars et celle de l'Assemblée populaire nationale (APN), mercredi 5 mars. Comme d'habitude, les Deux Sessions vont décider de l'orientation de la feuille de route du gouvernement pour l'année en cours et jeter une rétrospective sur l'action gouvernementale de l'an passé. En 2024, les forces productives de nouvelle qualité avaient été promues lors des

Deux Sessions pour soutenir l'innovation et l'intégration de technologies de pointe dans les processus de production.

Dans le prolongement du concept des forces productives de nouvelle qualité, les Deux Sessions de 2025 vont mettre, entre autres, l'intelligence artificielle (IA) et l'innovation au cœur des débats. Il est à mentionner que les forces productives de nouvelle qualité qui impliquent « l'innovation scientifique et technologique », « la modernisation industrielle » et « l'amélioration de la qualité et de la répartition des facteurs de production » ont été des

pilliers solides de l'économie chinoise en 2024. En dépit d'un contexte international complexe, l'économie chinoise a été stable avec un PIB qui a augmenté de 5 % par rapport à l'année précédente, atteignant 134 000 milliards de yuans, soit environ 18 000 milliards de dollars américains. Ces performances de l'économie chinoise en 2024 dans un contexte difficile ont été obtenues grâce à l'implémentation des forces productives de nouvelle qualité qui se sont développées à un rythme soutenu. Aux dires de Liu Jieyi, porte-parole de la CCPPC, la fusion des innovations scientifiques et technologiques et des innovations industrielles s'est approfondie en Chine. "Le système industriel moderne s'accélère, a-t-il précisé, les forces productives de nouvelle qualité démontrent des effets significatifs, et le développement économique progresse vers la nouveauté et la qualité". "Parmi les 189 usines phares mondiales, 79 se trouvent en Chine, dont près de la moitié dans des industries traditionnelles telles que l'acier et l'alimentation. Les industries émergentes connaissent un développement vigoureux, et la planification des industries futures s'active", a détaillé M. Liu.





Selon les données du Bureau national des statistiques, grâce aux forces productives de nouvelle qualité, la valeur ajoutée de la fabrication d'équipements s'est accrue de plus de 7 %. Le secteur manufacturier de haute technologie a augmenté de près de 9 %. La production de véhicules à énergie nouvelle a atteint 13 millions d'unités, soit un accroissement de 38 %. Les importations et les exportations de marchandises ont augmenté de 5 %, atteignant 43 000 milliards de yuans, soit près de 6 000 milliards de dollars. C'est dans le même registre de ce concept que l'industrie robotique et l'IA se sont développées de façon exponentielle en 2024. Au regard de ce succès, quoi de plus normal que de soutenir l'innovation technologique et le développement de l'IA au cours de cette année ?

Le succès de la start-up technologique chinoise DeepSeek en début d'année dans le secteur de l'IA convainc plus d'un qu'il faut accorder une attention particulière à ce secteur. Avec son chatbot à open source très populaire, DeepSeek positionne la Chine comme un acteur de premier plan dans le secteur de l'IA. La technologie a été littéralement intégrée par de grandes entreprises chinoises comme Tencent, Baidu et BYD. Des organismes gouvernementaux sont également dans une dynamique d'adopter DeepSeek pour améliorer

leur travail. Au regard du développement sans précédent que connaît la technologie de l'IA, les membres de la CCPPC et de l'APN entendent engager la réflexion autour du secteur pour encadrer son usage conséquent et renforcer son apport dans la croissance économique.

Les forces productives de nouvelle qualité ont induit l'innovation dans les secteurs en Chine. À titre illustratif, l'économie de basse altitude se développe à un rythme accéléré dans des provinces comme le Jiangxi et le Zhejiang. À Yichun, dans la province du Jiangxi, les touristes font l'expérience d'un vol en hélicoptère sous différents angles, grâce à la riche base industrielle de l'aviation qui y est expérimentée. La première édition de l'exposition sur l'économie de basse altitude de Chine qui s'est tenue en novembre 2024, à Shaoxing, province du Zhejiang, a permis d'exposer plus de 500 drones, avions à décollage et atterrissage verticaux électriques (eVTOL) et hélicoptères. Une preuve que les forces productives de nouvelle qualité boostent l'économie de basse altitude en Chine. "Grâce au développement rapide des drones, du système de navigation par satellite BeiDou, de la communication 5G et des technologies d'intelligence artificielle, l'économie de basse altitude de la Chine est entrée dans une nouvelle phase d'application généralisée",

avait commenté à l'occasion Xiang Jinwu, académicien de l'Académie de l'ingénierie de Chine.

Dans la province du Jiangsu, l'agriculture intelligente est de plus en plus adoptée par les producteurs. L'apport des drones dans les rizières facilite le travail et augmente la productivité. La collaboration entre les instituts scientifiques et les producteurs permet de disposer de données précieuses pour améliorer le travail agricole. Des capteurs, installés dans les rizières, recueillent des informations précieuses pour les transmettre aux instituts, qui, à leur tour, les analysent pour orienter les producteurs. Les forces productives de nouvelle qualité sont désormais le baromètre de la marche de l'économie. D'où l'intérêt pour les décideurs politiques chinois d'y consacrer une réflexion féconde afin de favoriser plus de créativité.

En plus de l'IA, d'autres sujets comme la stimulation de la consommation et la politique étrangère sont débattus au cours de ce rendez-vous politique majeur. Moment de dialogue démocratique, les Deux Sessions offrent l'occasion aux membres du Comité national de la CCPPC et aux députés à l'APN de discuter du présent et de l'avenir de la nation chinoise.

Source: Cgtn.Com

Stage des Nouveaux arbitres FIFA-CAF en Égypte : **Alima Diarra**, la fierté du Mali



Du 16 au 20 février 2025, la capitale égyptienne du Caire a accueilli le stage des nouveaux arbitres FIFA de la CAF, une opportunité unique pour les officiels de perfectionner leurs compétences et de se préparer aux défis à venir dans le monde du football. Parmi les 40 arbitres sélectionnés pour ce stage, comprenant 12 arbitres centraux, 13 assistants, 2 techniciens VAR, 13 instructeurs et membres du staff de la CAF, une personnalité a particulièrement attiré l'attention : Alima Diarra, jeune arbitre internationale malienne.

Alima Diarra, en tant qu'arbitre centrale, a été désignée pour représenter dignement le Mali lors de cet événement prestigieux. Sa participation à ce stage lui offre une opportunité inestimable de perfectionner ses compétences, d'acquérir de nouvelles connaissances et de faire face à des situations variées qui enrichiront son expérience. Ce parcours lui permettra de se préparer de manière optimale pour les défis futurs qui l'attendent dans sa carrière d'arbitre.

La présence d'Alima Diarra parmi les nouveaux arbitres FIFA-CAF démontre non seulement son talent et son engagement en tant qu'arbitre, mais également la reconnaissance de la qualité de l'arbitrage malien sur la scène internationale. Son parcours inspirant est une source de fierté pour le Mali et un exemple pour la nouvelle génération d'arbitres en devenir.

Alima Diarra incarne l'excellence et la détermination des arbitres africains à atteindre les plus hauts standards de qualité dans l'arbitrage du football. Son passage lors du stage des nouveaux arbitres FIFA-CAF en Égypte restera gravé comme une étape clé dans sa carrière, lui ouvrant de nouvelles perspectives et renforçant sa légitimité en tant qu'arbitre international de renom.

Fatou Sissoko

www.malikile.com



Bélier (21 mars - 19 avril)

Des projets, voire une nouvelle orientation de vie, seront au centre de débats animés. Vous ne manquerez pas d'arguments ni d'éloquence pour défendre votre point de vue. Vous avez besoin de vous démarquer à tout prix, n'en faites pas trop dans la provocation.

Les vibrations actuelles vont privilégier les rapprochements, les échanges équilibrés, la compréhension mutuelle. En effet, vous allez être plus disponible et plus détendu pour partager d'agréables moments avec vos proches et faire de nouvelles rencontres. La bonne humeur est de mise. Profitez-en !



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vos dispositions aux plaisirs de l'existence vont aller en augmentant aujourd'hui. Vous êtes beaucoup plus détendu et compréhensif envers les autres. La journée est idéale pour partager d'agréables moments avec vos proches.

Dopé d'un bel optimiste et d'une bonne dose de confiance en vous, le moment est venu d'accélérer le mouvement, de vous ouvrir aux autres, de vous diriger vers de nouveaux centres d'intérêt et de prendre le temps de partager de joyeux moments avec vos proches.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Un projet et des discussions permettent de définir les moyens à employer pour orienter votre destinée autrement. Les échanges restent constructifs, rendant cette journée intense.

Vous vous sentez capable d'abattre des montagnes aujourd'hui... Mais il n'est pas certain que vous ayez pris la peine d'examiner préalablement la situation réelle. Commencez par vérifier que votre entourage est sur la même longueur d'onde...



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Jovial et résolument optimiste, vous saurez communiquer votre bonne humeur avec aisance. Vous atteindrez le meilleur de votre vitalité en vous mettant en mouvement. Vous avez besoin d'évacuer du stress.

Bonne nouvelle ! Confiance en vous, assurance et une vitalité au top, vous donnent tous les moyens de mener à bien vos projets et vous procurent quelques occasions de vous mettre en vedette. À vous de jouer !



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre promptitude pourrait vous faire prendre du retard, paradoxalement, ne confondez pas vitesse et précipitation. Mesurez la portée de vos paroles. Mise sur vos idées originales qui vous permettront de voir les choses sous un angle plus optimiste.

Le ciel se voile, se fige et vous risquez de vous casser les dents si vous essayez de passer en force. Concentrez-vous sur vos activités personnelles et ne vous focalisez pas sur les tensions ambiantes.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Des négociations financières ou liées à un changement de travail pourraient avoir lieu. Vous serez déterminé à orienter les débats en votre faveur. Par ailleurs, l'ambiance céleste est idéale pour sortir, partager, vous amuser et passer du bon temps.

Vous êtes d'excellente humeur et disposé à communiquer plus que d'habitude. L'ambiance est donc idéale pour prendre des initiatives, faire des compromis, régler des accords, consolider vos rapports familiaux et privilégier l'affection qui vous lie à vos proches.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous aurez des satisfactions à travers vos relations avec les plus jeunes et notamment les enfants. Votre apparence physique sera votre préoccupation... Vous y gagneriez à vous soigner également de l'intérieur, surveillez davantage votre équilibre alimentaire.

Si vous vous sentez attaqué, ne répliquez pas bille en tête et tâchez de comprendre d'où vient le problème. Les astres vous favorisent. Ce n'est pas une raison pour éluder les questions de fond et vous réfugier dans vos certitudes.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous saurez quoi répondre à vos détracteurs, aujourd'hui. C'est le moment de vous pencher sur vos relations difficiles. Votre énergie se canaliserait plus volontiers dans les échanges avec l'entourage, c'est ainsi que vous retrouverez vos marques.

Aujourd'hui pourquoi ne pas laisser les autres s'occuper de vous. Après tout s'ils se chargent de tout ce n'est pas plus mal. Alors laissez-vous convaincre et surtout laissez-vous aller à vous faire chouchouter. De temps en temps ça fait du bien.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous vous dispersez dans de nombreuses activités et vous restez en relation avec beaucoup de personnes. Ce climat vous aveugle, vous empêche peut-être d'y voir clair dans vos priorités ou de mettre en œuvre les meilleures méthodes pour parvenir au succès.

Il est temps d'exprimer votre point de vue, de faire aboutir vos liens amicaux sur des valeurs qui vous ressemblent et d'assumer tous vos choix personnels. Vous révéler ne veut pas dire vous imposer. Défendez votre avis sans passion superflue.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

La fluidité est de retour dans votre ciel. Votre entourage sera plus conciliant, il y a des satisfactions en perspective, ayez l'œil. Les festivités en tous genres vous ouvrent de nouvelles perspectives.

Aujourd'hui, votre bon sens et votre clairvoyance vont vous permettre de résoudre certaines choses qui vous tiennent à cœur. Votre état d'esprit du jour va vous aider à faire tomber les barrières. Action et lucidité sont vos meilleurs atouts !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes obligé de modifier vos valeurs, vos croyances et vos ressources. Vous êtes en train de revoir vos idéaux et votre façon de penser et ces changements doivent s'appliquer de façon pratique et tangible à votre vie.

Vous devrez faire un effort pour rester axé sur les urgences de la journée, tout va fatalement trop vite. Vous êtes dans une phase préparatoire, vous pouvez considérablement avancer sur vos projets.



Poisson (19 février - 21 mars)

Ce 5 mars, écoutez vos intuitions et laissez-vous guider par vos ressentis. Vos idées pourraient vous rapporter gros !

Ne doutez pas de vous inutilement, vous pouvez réussir vos projets si vous commencez par le début. L'équilibre et la clairvoyance sont de retour. Vous enracinez positivement les bases de vos ambitions dès aujourd'hui.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1177 Malikilé

1592 Malikilé

Intégration et suivi aux membres de l'élite de l'opposition... Réactions vives de l'opposition

Le ministre Diop à la Conférence des Nations Unies

Le Combat de Yahya Samaké

Defence de la Démocratie et des Libertés Fondamentales au Mali

1177 Malikilé

1593 Malikilé

Centre de Formation Professionnelle de Séno - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Visite de Président Assimi Goïta au Burkina Faso

Renforcement de la coopération bilatérale

1177 Malikilé

1594 Malikilé

Renforcement des relations diplomatiques et humanitaires... Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

Justice internationale

Al Hassane reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

1177 Malikilé

1595 Malikilé

Politique autour de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal : enjeux et implications

Mémoire de Bamba / Chaguel

Un tissu de mensonges ?

1177 Malikilé

1596 Malikilé

Call de cesse de force pour lutter contre la dégradation... Une initiative de Boubou Bakou Assani et de l'Association Espoir en Rouge

La rançon de la quête de souveraineté

1177 Malikilé

1597 Malikilé

Fin de guerre interarmées de Séno... Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

Primaires

Pathétique Chaguel !

1177 Malikilé

1598 Malikilé

Visite diplomatique de l'ambassadeur à Rio de Janeiro... Le ministre Diop rencontre son homologue des Emirats Arabes Unis

Situation sécuritaire au Mali

Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

1177 Malikilé

1599 Malikilé

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie... Le Président Assimi reçoit en audience Moustapha Koussou (SPASSO)

Initiative royale pour l'Afrique atlantique et le Sahel

Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique ?

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23